



# Groupement des associations de Céciliennes



## ASSEMBLEE GENERALE des délégués des Associations de Céciliennes de Fribourg et de la Broye vaudoise

SAMEDI 10 mars 2012 à 8h45 h  
Auberge du Lion d'Or

### NEIRIVUE

#### ORDRE DU JOUR

1. Accueil, contrôle des présences et nomination des scrutateurs
2. P.V. de l'assemblée 12 mars 2011 à Noréaz
3. Rapport du président
4. Rapport des commissions et groupes internet
5. Présentation des comptes / rapport des vérificateurs / adoption
6. Nomination des vérificateurs / présentation d'un suppléant par l'Association d'Estavayer-le-Lac
7. Nomination au comité
8. SUISA : rappel
9. Directeurs remplaçants : explication de la démarche adoptée
10. Formation des chefs (formation liturgique) : propositions
11. Enterrements : participation / proposition de répertoire
12. Divers

\* \* \* \* \*

#### 1. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs

Le président adresse ses salutations à toutes les personnes présentes.

Le président relève la présence de Mgr Rémy Berchier, nouveau vicaire épiscopal, le remercie de sa présence et lui souhaite la bienvenue.

Merci à l'Association N-D de l'Évi et au chœur d'ensemble de Montbovon, Albeuve et Lessoc pour l'organisation logistique, pour son accueil et pour sa prestation de tout à l'heure à l'apéritif.

Excusés : Simone Cotting (Caecilienverband), Francis Volery, Gonzague Monney, Pierre Huwiler, Jacques Berger (tous responsables musicaux de diverses associations)

Scrutateurs : Madeleine Hayoz (Ste Croix) et Fabienne Tercier (St-Maire)

Appel des associations :

Association Ste Croix                    nombre de délégués présents : 2

Association St Protais                    nombre de délégués présents : 4

Association St Maire	nombre de délégués présents : 4
Assoc N - D des Marches	nombre de délégués présents : 3
Association St Henri	nombre de délégués présents : 2
Association de Romont	nombre de délégués présents : 4
Association Haute Broye	nombre de délégués présents : 1
Association St Udalrich	nombre de délégués présents : 3
Association de Fribourg	nombre de délégués présents : 1
Ass Vallée de la Broye	nombre de délégués présents : 4
Assoc de la Part – Dieu	nombre de délégués présents : 5
Associ N - D de l'Evi	nombre de délégués présents : 3
Ass d'Estavayer-le-Lac	nombre de délégués présents : 1

Nombre d'associations valablement représentées : 8

Nombre de délégués présents 37

Majorité des associations : 5

Majorité des délégués : 19

Rappel : selon l'article 6 des statuts, les décisions ordinaires se prennent à la majorité absolue des délégués et les décisions spéciales se prennent à la majorité des associations par appel nominal.

Accueil des délégués par Joseph Both, qui présente son association, ND de l'Évi

Ordre du jour : demande de modification de l'OJ : nous demandons le renouvellement de la cotisation au point 6

## 2. P.V. de l'assemblée 12 mars 2011 Noréaz : a été envoyé avec la convocation.

La vérificatrice des comptes n'était pas Mme Mooser, mais Fabienne Tercier (St-Maire)

Le PV est approuvé.

## 3. Rapport du président

Le comité a tenu 3 séances durant l'année. Traitement des thèmes suivants :

a) Le site internet.

b) Le document : "Chant et musique dans la liturgie eucharistique". C'est un domaine dans lequel le comité a quelque peine à avancer. Il reste la ville et St Maire. D'autre part, le départ de l'Abbé Passera n'a pas arrangé les choses et le Vicariat qui semble aussi préoccupé par ce vide s'applique à lui chercher un remplaçant. Il faudrait absolument parvenir à finaliser le document sur lequel un grand travail a été fait lors des rencontres dans les associations.

Le président espère que la présence aujourd'hui de Mgr Berchier aidera à poursuivre le travail et permettra de prendre les dispositions nécessaires afin que ce document puisse être mis à disposition de tous les chœurs et de tous les chefs dans les meilleurs délais.

c) La fête FFC a encore occupé quelque peu le comité

d) La formation des chefs, la problématique des directeurs remplaçants ainsi que la question des enterrements ont constitué les principaux thèmes de travail du comité.

e) La rencontre des présidents et des directeurs musicaux des associations a eu lieu le samedi 28 janvier 2012, Au programme: chefs remplaçants, les enterrements, la formation continue des chefs au niveau liturgique. Il faut dire, au risque de se répéter, que cette rencontre est extrêmement riche en sujets à discuter. Il y règne aussi une convivialité exemplaire ainsi qu'un très grand esprit constructif. Cette rencontre est aussi, et c'est peut-être le plus important, le tremplin qui nous aide à avancer et à prendre en mains nos préoccupations. Le président remercie toutes les personnes qui consacrent du temps à de telles rencontres.

Hubert Carrel ajoute un message concernant les chœurs d'enfants et se veut le plus concret possible. En tant que directeur d'un chœur d'enfants et membre du comité de cette association, il lui est donné de suivre assez bien la vie de ces chœurs. Il existe, dans la partie francophone du canton, une cinquantaine de chœur d'enfants dont la plupart font partie de l'Association Fribourgeoise des Chœurs d'enfants et de jeunes. Tour à tour, ils se font et se défont suivant l'effectif de chaque année, suivant qu'ils ont un chef ou n'en ont pas, ou aussi au gré de l'encadrement dont ils bénéficient. Ces chœurs sont l'avenir de notre vie chorale et nous nous devons de nous y intéresser. La première des attentions que nous leur devons est d'assister à leurs concerts. En deuxième lieu, il faudrait que nous trouvions le moyen de les prendre avec nous lors de nos concerts, voire à l'église. Peut-être ont-ils besoin aussi d'une petite aide financière. Payer par exemple leur forfait SUISA serait un manière simple et peu coûteuse de les aider tout en leur faisant comprendre que la musique qu'il font a une valeur et qu'elle est soumise, elle aussi, aux droits d'auteurs. On peut aussi leur donner un coup de main au niveau logistique lors d'un de leurs spectacles par exemple. Et, afin d'être toujours au courant de ce qu'ils font, pourquoi ne pas avoir quelqu'un du chœur qui fasse partie de leur comité. Elle serait le lien permanent entre les générations. On sait que la plupart de nos associations pensent à ces chœurs lors de leur fête des Céciliennes. Ce serait encore mieux de les épauler régulièrement. D'ors et déjà, le président remercie les délégués de sensibiliser leurs chœurs à cette problématique. Il va sans dire que ces dispositions sont aussi proposées aux chœurs de l'ACO.

En conclusion de son rapport, Hubert Carrel adresse ses remerciements. D'abord à tous et toutes les participants pour leur présence à cette assemblée. Ensuite aussi à tous les présidents, les membres des comités et les directeurs musicaux de chaque association pour tout ce qu'ils font au sein de leurs associations, notamment l'organisation des fêtes de Céciliennes. A ce sujet, il serait bon, avec les présidents et les associations de consacrer une heure dans une prochaine rencontre à une réflexion sur nos fêtes des Céciliennes. Merci enfin à tout le comité. Chacun a un rôle précis et le remplit au mieux. Merci donc à tous, et que vive notre groupement qui, on le constate, atteint lentement sa maturité et commence à se fixer des objectifs qui feront avancer.

Pour terminer, il souhaite à tous une belle fin d'année musicale.

#### 4. Rapport des commissions et groupe Internet

**Groupe internet**, par Erwin Nussbaumer. Auparavant Madeline Tevon demande comment on pourrait faire plus de publicité pour le site (accès par [www.ceciliennes.ch](http://www.ceciliennes.ch) ou [www.chant.ch](http://www.chant.ch)) Ce souci est partagé par Erwin qui rappelle les diverses données qu'on peut trouver sur le site, notamment le carnet d'adresses des chorales. On peut envoyer à Erwin des éléments qui peuvent être intéressants à mettre sur le site. Il distribue des copies-papier des adresses des chœurs, en demandant aux délégués de vérifier les données concernant leurs associations. On propose que dans chaque chœur il y ait une personne qui assure régulièrement un rappel de ce site et un suivi dans la mise à jour.

À noter encore qu'on peut obtenir à la FFC le fichier des adresses prêtes à l'emploi pour impression sur étiquettes (pour faire un envoi à toutes les chorales, par exemple) À utiliser avec modération et ne pas diffuser à l'extérieur.

**Commission Musique et Liturgie** : Francis Volery. Celui-ci étant absent, ce rapport n'est pas présenté.

## **5. Présentation des comptes / rapport des vérificateurs / adoption**

Madeleine Tevon présente les comptes 2011-2012. Ceux-ci font apparaître des charges pour CHF 5283.20 et des produits pour CHF 11070.- Bénéfice de CHF 5786.80  
Au bilan, une fortune de CHF 15863.61

Quelques explications sont données sur les comptes.

C'est la deuxième année qu'on a le plaisir d'allouer une subvention aux associations qui organisent une fête des Céciliennes avec passage devant jury

Rapport de François Bovet et Aloys Gendre, vérificateurs : la tenue des comptes est parfaite. Ils remercient la caissière et proposent d'accepter les comptes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, avec remerciements et applaudissements à notre caissière Madeleine Tevon.

## **6. Nomination des vérificateurs / Présentation d'un suppléant par l'Association d'Estavayer**

Proposition de laisser la cotisation à CHF 300.- par Association. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Pour les comptes de l'année 2012-2013, François Bovet a terminé son mandat. Aloys Gendre et Jacques Chassot seront les vérificateurs. Un représentant proposé par l'association d'Estavayer, Vincent Plancherel est nommé suppléant.

Ces nominations sont approuvées par acclamation.

## **7. Nomination au comité**

Hubert Carrel a le plaisir de présenter aujourd'hui un représentant de la Gruyère en la personne de Gérard Gachoud qui fait partie du comité de l'Association de la Part-Dieu. Gérard a été d'accord de se mettre à disposition. Il reprend dès aujourd'hui la fonction de caissier. Sa nomination est approuvée par une chaleureuse acclamation.

## **8. SUISA : rappel**

Distinguons bien 2 choses différentes au sujet de la protection et du paiement des droits d'auteur :

- 1) Le forfait à payer par les chœurs ou les paroisses
- 2) les droits à payer en cas de grand spectacle, de grande œuvre (se renseigner à la SUISA)

La déclaration des œuvres interprétées qui est à faire tous les deux ans pour les chœurs, années impaires et ceci, jusqu'au 15 janvier de l'année qui suit. La dernière déclaration était à faire jusqu'au 15 janvier 2011 pour 2009 et 2010, la prochaine sera à faire jusqu'au 15 janvier 2013 pour les saisons 2010-11 et 2011-12. Il n'y a pas de lien entre le forfait payé et la déclaration des œuvres interprétées.

On trouve le formulaire de la SUISA à télécharger sur le site de la fédération. Ce serait pratique de pouvoir remplir ce formulaire en ligne sur le site de la SUISA. Il faudrait faire une demande en ce sens. Jean-Marie Kolly propose un tableau excel de sa composition pour faciliter le comptage des pièces chantées.

## **9. Directeurs remplaçants : explication de la démarche proposée**

Hubert Carrel rappelle que c'est sur la demande de plusieurs chœurs que le comité GAC a entrepris de s'occuper du sujet. Une fiche d'inscription a été diffusée à tous les présidents d'associations et à tous les chefs. Chaque association a dû faire sa recherche et a probablement des noms. Il s'agit maintenant de prendre contact avec ces personnes afin de savoir si elles acceptent de se trouver sur un registre

cantonal. Ceux qui acceptent figureront sur un registre qui sera mis sur le site et envoyé à toutes les associations.

Une question est posée concernant les tarifs pratiqués par certains chefs remplaçants, dont les montants paraissent parfois exagérés. Les chefs de chœur présents souhaitent que leur travail soit reconnu au même titre que celui d'autres professionnels dans d'autres branches. Ces tarifs peuvent être variables en fonction de la formation. Certaines paroisses se trouvent en difficulté pour payer les chœurs et les directeurs et envisagent parfois de devoir par la force des choses renoncer aux services de leur chorale.

Il existe bien un document rédigé par le Centre Romand de Pastorale Liturgique et approuvé par la Commission des Ordinaires Romands. Ce document n'a pas de valeur officielle et ne doit plus être pris en considération. Mgr Berchier se déclare prêt à élaborer, en collaboration avec notre comité GAC, un document officiel pour le canton de Fribourg.

## **10. Formation des chefs (formation liturgique) : propositions**

Il est ressorti, lors de la réunion des directeurs musicaux des associations ainsi que des présidents que les chefs manquent de formation et d'offre de formation dans deux domaines importants.

Formation liturgique : rappelons que cette formation n'est pas vraiment donnée aux chefs et qu'une formation continue est nécessaire, surtout en ces temps de grandes discussions dans le domaine de la liturgie.

Deux pistes sont à entrevoir :

- a) possibilité pour ces chefs de suivre le module donné par Nicolas Viatte dans le cadre de la formation des chefs amateurs
- b) si ça ne fonctionne pas, mettre sur pied nous-mêmes une formation continue par régions

Rappels :

La FFC met sur pied des cours de solfège ou de musique, de formation vocale (tous les chœurs ont reçu l'info) Pour faire avancer, encourager nos chanteurs à se perfectionner, il serait bien de se mettre par groupes de chœurs et demander un cours chez soi (règle de la proximité)

Le président de l'ACO (Association Chœurs Ouverts) encourage les chanteurs à participer

## **11. Les enterrements : participation / proposition de répertoire**

On manque quelquefois de chefs et quelquefois aussi de chanteurs. Dans chaque association, on pourrait instituer la règle qu'un chanteur qui se rend à un enterrement dans un autre village aille chanter. Trouver le moyen de donner des infos sur la répétition qui précède.

La réunion de plusieurs de villages différents implique la question du répertoire. Demande est donc faite aux directeurs musicaux de trouver le moyen de travailler des pièces communes.

## **12. Divers**

### **a) Message de Mgr Remy Berchier :**

Les soucis de relève dans les chorales pourraient être mis en parallèle avec les soucis de relève dans le personnel des unités pastorales.

Il se dit intéressé à prendre la relève de l'abbé Passera

Il livre une réflexion sur la vie des communautés paroissiales. Il faut privilégier les petites communautés, plus proches des gens.

À propos des enterrements, des laïcs sont en formation en vue d'assumer la pastorale des funérailles. Dans quelques années, il n'y aura plus assez de prêtres pour assumer les enterrements.

Il souhaite bon vent au GAC, qui est "un enfant de 8 ans, avec Première Communion, Premier Pardon..."

b) Discussion rapide sur : comment soutenir les chœurs d'enfants

c) Diverses autres questions

**Prochaine assemblée :**

9 mars 2013 à Massonnens, organisée par l'Association de Romont.

Il serait souhaitable d'avoir une connexion internet pour pouvoir présenter des documents qui sont sur le site.

PV : Jean-Michel Monney